



À travers des prêts, des dons et des appuis techniques, l'AFD soutient la mise en place et l'extension des systèmes de protection sociale dans les pays en développement. Elle contribue ainsi à réduire la pauvreté et les inégalités tout en accompagnant le développement humain et en favorisant une croissance durable.



LA PROTECTION SOCIALE, PILIER D'UN développement durable et inclusif

Un instrument d'action transversal

Selon le Bureau international du travail (BIT), plus de la moitié de la population mondiale ne bénéficie d'aucune couverture sociale. La prise en charge des dépenses de santé, les pensions de retraite, les allocations chômage, les congés de maternité ou encore les revenus minimaux jouent pourtant un rôle fondamental dans la gestion des risques sociaux : maladie, vieillesse,

chômage... En outre, les dispositifs de protection sociale sont des outils efficaces pour combattre la pauvreté et réduire les inégalités. La Banque mondiale estime que les politiques d'aide sociale ont permis de réduire de 36 % le nombre de personnes vivant sous le seuil d'extrême pauvreté (1,90 dollar par jour) dans 79 pays.



Vers une protection sociale universelle

L'AFD soutient les priorités fixées par les organisations internationales en faveur d'une protection sociale universelle. L'universalisme est l'un des principes qui ont guidé l'évolution du système de protection sociale français. Celui-ci couvre désormais toutes les catégories de population contre les risques de la vie.

Jusqu'en 2015, l'AFD a concentré ses efforts sur l'extension de la couverture du risque maladie. Elle a depuis élargi son champ d'intervention. Tout en poursuivant son action liée au risque maladie, elle s'implique dans la consolidation des systèmes de protection sociale dans leur ensemble. Ses financements facilitent ainsi la prise en charge des dépenses de santé mais aussi celle du vieillissement et la création de revenus de remplacement : retraites, chômage, transferts monétaires vers les populations fragiles, etc.

L'AFD appuie également le renforcement des systèmes de protection sociale à des fins d'adaptation au changement climatique et explore la possibilité d'accompagner par des mesures de protection sociale les politiques de transition bas carbone.



Une stratégie pour chaque région

En Afrique subsaharienne, plus de 80 % de la population ne dispose d'aucune forme de couverture sociale. L'AFD développe des dispositifs de protection sociale pour lutter contre la pauvreté et renforcer la résilience des communautés face aux effets du changement climatique. Elle participe également à la mise en place de la couverture santé universelle.

Dans les pays du sud de la Méditerranée, les régimes d'assurance sociale excluent souvent les travailleurs informels. La priorité de l'AFD est d'étendre leur couverture tout en promouvant l'égalité femme-homme.

En Asie, le vieillissement de la population met les systèmes de retraite sous pression. L'AFD soutient les projets visant à consolider financièrement ces dispositifs et à améliorer l'aide aux personnes âgées.

En Amérique latine, l'AFD encourage la transformation des subventions du prix des produits pétroliers en dépenses de protection sociale plus équitables. Elle cherche également à soutenir l'extension de la protection sociale aux filière vertes.

Trois projets emblématiques

- En Géorgie, l'AFD appuie depuis 2017 la réforme du système de retraite menée par le gouvernement. Soutenue *via* un prêt de 60 millions d'euros et une subvention de 500 000 euros, cette réforme vise à renforcer le régime public de base et à créer un régime de retraite complémentaire.
- En Colombie, l'AFD contribue à consolider la régulation du système de couverture du risque maladie en mettant un accent sur les médicaments, la télémédecine, la régulation et
- le contrôle. Cette opération de grande ampleur est soutenue depuis 2013 à travers un prêt de 400 millions de dollars et un don de 300 000 euros.
- Au Mali, en Mauritanie et au Tchad, l'AFD soutient la mise en place de transferts monétaires vers les populations pauvres et exposées aux chocs climatiques pour renforcer leur résilience.
 Elle contribue à hauteur de 6 millions d'euros en subvention au fonds multibailleurs dédié à ce programme.

Nos outils DE FINANCEMENT

Pour accompagner les projets de protection sociale, l'AFD mobilise des outils financiers sous la forme de subventions, de prêts de politiques publiques ou de prêts projets.





PAR INSTRUMENT 13 % de subventions en soutien aux acteurs de la société civile 87 % de prêts en appui aux politiques publiques

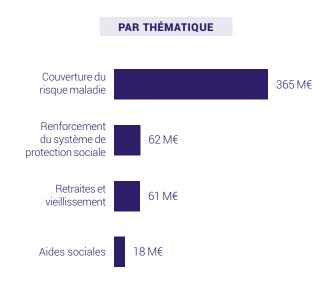
Répartition des engagements

Un appui financier et technique pour chaque projet

Les prêts de politique publique sont particulièrement adaptés aux réformes des systèmes de protection sociale, en appui aux gouvernements. Les subventions permettent d'accompagner des projets pilotes, de compléter certains prêts d'une assistance technique et de faire bénéficier les pays de l'expérience de la France. Expertise France est le partenaire privilégié de l'AFD pour l'appui technique dans le secteur.

Les projets peuvent être cofinancés par d'autres institutions telles que la Banque mondiale ou les banques régionales de développement. L'AFD a conclu un partenariat technique et financier avec le BIT sur les liens entre protection sociale et changement climatique. Elle a également noué un partenariat avec le Centre de développement de l'OCDE sur le financement de la protection sociale.

••••••





AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5, rue Roland Barthes 75012 Paris – France afd.fr
 aft.fr
 af

→ afd_France

f facebook.com/AFDOfficiel

#MondeEnCommun







10-31-1248 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / pefc-france.org